



# DIRE-MED

Dialogue Interculturel, REseaux  
et Mobilité en MEDiterranée

## Plan d'Action à l'Usage des Décideurs

## Fiche Informative sur le Document

<b>Titre du projet</b>	<b>DIRE-MED - Dialogue Interculturel, REseaux et Mobilité en MEDiterranée</b>
<b>Numéro du projet</b>	574184-EPP-1-2016-1-IT-EPPKA2-CBHE-JP
<b>Période du projet</b>	15/10/2016 – 14/10/2020
<b>Livrable</b>	D2.2 – Plan d’action à usage des décideurs
<b>Lot de travail</b>	WP2 Cadre de coopération DIRE-MED
<b>Statut</b>	Version finale – Mars 2020
<b>Coordinateur du lot de travail</b>	INCOMA
<b>Co-coordonateur du lot de travail</b>	Université de Sétif 2
<b>Auteur(s) principal (aux)</b>	Beatriz Gonzalez del Valle, INCOMA
<b>Contributeurs</b>	L’ensemble du partenariat
<b>Abstract (pour diffusion)</b>	<p>Le livrable D2.2 est un plan d’action qui sert à favoriser la coopération transfrontalière entre les établissements d’enseignement supérieur du Maghreb et européens. Il a été élaboré grâce à un questionnaire renseigné par les différents partenaires et discuté à de nombreuses occasions, lors des réunions de partenariat et des échanges à distance.</p> <p>Comme le recueil de bonnes pratiques (D1.2) et le cadre d’internationalisation, ce plan d’action a été révisé de façon périodique pendant la vie du projet.</p> <p>Ce plan d’action est disponible également sur le site web de DIRE-MED (<a href="https://www.diremedproject.eu/">https://www.diremedproject.eu/</a>).</p>



Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu’elle contient.

---

## Table des Matières

Introduction du Projet.....	3
Plan d'Action à l'Usage des Décideurs .....	4
<b>I- Analyse des Besoins.....</b>	<b>5</b>
1.1. Rôle pro-actif des BRI dans la recherche d'offres de mobilité.....	6
1.2. Multiplication des canaux de diffusion de l'information .....	6
1.3. Renforcement de la structure d'orientation/gestion des mobilités .....	6
1.4. Renforcement des systèmes d'accueil et de départ des étudiants en mobilité .....	7
1.5. Renforcement du suivi académique dans le projet de mobilité .....	7
<b>II- Des Actions pour Favoriser la Coopération Transfrontalière.....</b>	<b>8</b>
2.1. État des lieux .....	9
2.2. Des opportunités pour améliorer et favoriser la coopération transfrontalière .....	9
2.3. Des actions au niveau universitaire .....	10
<b>III- Options de Financement .....</b>	<b>12</b>
3.1. Des moyens propres des Universités .....	13
3.2. Programmes régionaux .....	13
3.3. Programmes européens.....	15
3.4. D'autres mesures de financement .....	16
<b>IV- Mécanismes pour la Participation des Bénéficiaires et des Institutions .....</b>	<b>17</b>
4.1. Étudiants.....	18
4.2. Professeurs.....	18
4.3. Bureau des relations internationales .....	19
<b>V- Evaluation .....</b>	<b>20</b>
<b>(Quantitative et Qualitative).....</b>	<b>20</b>
5.1. Outils d'Evaluation .....	21
5.2. Critères d'Evaluation .....	21
ANNEXE I .....	22
D.2.2 PLAN D'ACTION À L'USAGE DES DÉCIDEURS .....	22
1. Des actions concrètes du plan et calendrier pour favoriser la coopération transfrontalière .....	22
2. Options de Financement.....	26

## Introduction du Projet

Le projet DIRE-MED (Dialogue Interculturel, REseaux et Mobilité en MEDiterranée) cherche à instaurer, à travers la coopération universitaire, une relation durable de confiance mutuelle et une conscience interculturelle entre les pays de la Méditerranée favorisant ainsi la circulation des personnes, l'échange et, à long terme, une meilleure intégration économique et culturelle de la région.

Pour ce faire, DIRE-MED va développer des liens de coopération, en prenant l'exemple de l'intégration de l'enseignement supérieur en Europe aussi au niveau institutionnel dans les Etablissements d'Education Supérieure (EES), qu'au niveau du personnel, des étudiants, des individus et de la société en général. Par conséquent, DIRE-MED a quatre objectifs spécifiques :

- Création d'un cadre de coopération pour faciliter les échanges d'étudiants au sens large, et du personnel académique et non académique des EES du Bassin Méditerranéen. Ce cadre de coopération visera proposer une structure de coopération intégrative, transférable et réutilisable.
- Articulation de la coopération université-société à travers la promotion du dialogue interculturel et en renforçant l'esprit international et d'entreprise dans la région afin de dynamiser le marché du travail. Dans ce cadre, les Bureaux de Relations Internationales (BRI) vont jouer un rôle très important, en tant que « bureaux d'opportunités internationales » qui offriront des opportunités internationales à leur communauté internationale interne, mais également aux entreprises, associations, entreprises et autres qui pourront s'adresser aux BRI pour solliciter des stagiaires et employés plus internationaux et mieux préparés.
- Renforcement des capacités du personnel des BRI des EES des pays partenaires pour qu'ils dirigent la promotion des opportunités internationales et de la mobilité à des fins éducatives et de formation dans la région et qu'ils favorisent l'internationalisation des universités. Les formations proposées et leur format auront aussi une vocation transmissible et transférable.
- Agir sur les politiques futures pour consolider, améliorer et développer de nouveaux programmes et initiatives. Des recommandations seront préparées à partir des expériences acquises pendant la mise en œuvre du projet et adressées aux groupes d'intérêt et aux autorités politiques nationales, régionales et internationales compétentes pour qu'elles soient prises en compte et servent à éliminer des barrières et à faciliter l'échange et la coopération entre les pays.

## Plan d'Action à l'Usage des Décideurs

DIRE-MED a développé ce Plan d'Action afin de favoriser la coopération transfrontalière entre les Établissements d'Enseignement Supérieur (EES) de l'Union Européenne (UE) et du Maghreb, ainsi que la réforme des politiques institutionnelles au niveau des EES, à travers l'élaboration d'un plan à l'usage des décideurs.

Par conséquent, le présent Plan d'Action contient les recommandations en vue de l'amélioration des programmes existants et propose de nouveaux mécanismes pour promouvoir la participation des bénéficiaires et des institutions des pays partenaires.

Il s'agit d'un **plan d'action pour la réforme des politiques institutionnelles** au niveau des EES, qui a les caractéristiques suivantes :

- Se fonde sur l'analyse des besoins effectuée et sur les programmes transférables identifiés à l'occasion de l'identification et sélection des bonnes pratiques (WP1) ;
- Réalise des recommandations pour l'amélioration des programmes existants et dans la gestion des opportunités internationales et de mobilité ;
- Contribue à l'amélioration de la situation des certains pays de la Méditerranée dans le domaine de l'éducation, de la recherche et des échanges culturels ;
- Propose de nouveaux mécanismes pour promouvoir la participation des bénéficiaires et des institutions partenaires, toujours en termes de gestion des mobilités et des opportunités de coopération dans les BRI ;
- Met en avant les actions particulières qui doivent être développées pour favoriser la coopération transfrontalière entre les pays UE et les pays partenaires voisins.

Ce Plan d'Action, ainsi que le Cadre d'Internationalisation, est conçu pour être actualisé tout au long du cycle de vie du projet afin d'ajuster son contenu aux nécessités réelles des bénéficiaires et de pouvoir ajouter des autres lignes d'action aussi intéressantes.

Pour autant, cette actualisation du cadre a eu lieu pendant tous les trois ans du projet et a permis une actualisation tenant compte de l'expérience et les rapports entre les partenaires pendant cette étape. L'actualisation, laquelle fût finalisé au mois de janvier 2020, a été ajoutée à ce Plan d'Action en qualité d'annexe et cherche faire vivre les différentes actions proposées dans le Plan.

# I- Analyse des Besoins



Après l'identification des bonnes pratiques réalisée dans le WP1, nous n'avons pris en considération pour ce Plan d'Action que les pratiques des Universités, des BRI et des acteurs politiques clé<sup>1</sup>. Par conséquent, les actions applicables aux Institutions d'enseignement Supérieur pour améliorer leur fonctionnement sont les suivantes :

### **1.1. Rôle pro-actif des BRI dans la recherche d'offres de mobilité**

- Les BRI doivent chercher et diffuser régulièrement les offres de mobilité, en les affichant sur les sites web et de manière physique selon le domaine de chaque mobilité ;
- Les universités avec des opportunités de mobilité doivent également informer les BRI des autres universités pour diffuser les informations auprès de leur public. Dans un premier temps, seulement les Universités du projet DIRE-MED seront dans ce réseau de diffusion d'information qui sera élargi à d'autres pour démultiplier et augmenter le volume d'information.

Résultat : création de protocoles de communication interuniversitaire entre les Universités de la région.

### **1.2. Multiplication des canaux de diffusion de l'information**

Panneaux physiques, sites web, newsletters, dans les salles de cours et les départements. Augmentation des activités de promotion :

- Journées d'information et d'orientation ;
- Organisation d'un forum international annuel ;
- Diffusion des opportunités de mobilité auprès des associations étudiantes ;
- Séances d'information/formation aux nouveaux enseignants.

### **1.3. Renforcement de la structure d'orientation/gestion des mobilités**

Rationalisation des procédures pour la gestion de la mobilité :

- Mise en place d'un système dans lequel le personnel administratif est en charge d'un nombre réduit de dossiers, permettant un contact direct avec les candidats à la mobilité – Problème : besoin d'investissement en ressources humains ;

---

<sup>1</sup> Les acteurs politiques clé sont les décideurs politiques et les cadres universitaires avec pouvoir de décision avant les autorités publiques et le financement.

- Gestion des mobilités par étudiants entrants (incoming coordinator) et étudiants sortants (outgoing coordinator). Chaque coordinateur serait en contact direct et régulier avec les coordinateurs des universités étrangères partenaires pour améliorer le suivi des étudiants.

#### **1.4. Renforcement des systèmes d'accueil et de départ des étudiants en mobilité**

- Pour les étudiants sortants : distribution d'un « kit d'informations » avant le départ, avec le maximum d'informations utiles sur sa destination (les sites de l'Université, le fonctionnement des restaurants universitaires, des contacts avec des associations étudiantes, information sur la ville et la culture...)
- Pour les étudiants entrants : offre de services sur place tels que les « buddy programmes », des cours de langue et culture, etc.

#### **1.5. Renforcement du suivi académique dans le projet de mobilité**

- Désignation dans l'université d'origine et d'accueil des professeurs chargés de dossiers ou formation en fonction des spécialités afin de trouver un accord sur les contenus et les modalités des formations à suivre et informer le candidat avant son départ ;
- Révision régulière des programmes de formation afin de respecter les accords d'apprentissage dans le cadre des collaborations agréées entre les Universités.



## **II- Des Actions pour Favoriser la Coopération Transfrontalière**



L'augmentation des rapports transfrontaliers entraîne aussi l'amélioration de la qualité dans les Universités des deux côtés de la Méditerranée. Même si le Cadre d'Internationalisation DIRE-MED a été déjà créé et vise à favoriser cette coopération, un point de vue politique est aussi important pour renforcer ou initier des stratégies de coopération.

## 2.1. État des lieux

Après les résultats obtenus lors des consultations réalisées auprès des Universités partenaires (par le questionnaire en ligne réalisé en Janvier 2018), nous avons constaté la situation suivante au niveau de coopération transfrontalière :

- Les trois pays partenaires du Nord de l'Afrique ont des programmes bilatéraux avec des pays européens, notamment avec la France, l'Espagne et l'Italie ;
- Ils ont aussi des conventions cadre de coopération avec les universités des pays voisins et des conventions spécifiques de coopération entre les établissements des universités partenaires ;
- Les EES du bassin méditerranéen collaborent fréquemment dans le cadre des projets européens, principalement Erasmus + et Horizon 2020 ;

## 2.2. Des opportunités pour améliorer et favoriser la coopération transfrontalière

Le renforcement des actions de coopération entre les EES et les pays du partenariat est fondamental pour réussir les objectifs du Cadre d'Internationalisation. C'est pour cette raison qu'en s'appuyant sur les conclusions de l'état des lieux réalisé, des actions sont envisageables pour augmenter la coopération transfrontalière :

*Des actions politiques stratégiques :*

Dans un contexte de contraintes économiques, l'appui des acteurs politiques et la volonté de collaboration et création des synergies est fondamental pour avancer dans l'accomplissement des objectifs. C'est pourquoi nous proposons les actions suivantes :

- **Création d'une Convention-cadre méditerranéenne des EES** pour renforcer la coopération transfrontalière de l'éducation supérieure. Cette convention viserait à créer un cadre juridique pour réaliser cette coopération dans les opportunités de mobilité, de recherche ou d'échange de bonnes pratiques. Les Universités signataires s'engageraient à faciliter et promouvoir cette coopération, laquelle peut aller du simple échange d'information à des engagements juridiques.

- **Signature d'accords bilatéraux de coopération entre les pays du bassin méditerranéen**, l'objectif est notamment d'impliquer les agents locaux (entrepreneurs, autorités publiques, services d'emploi, etc.), par autant les accords pourraient être signés entre les agents locaux des pays différents.
- **Favoriser la coopération entre les régions** soit à l'intérieur d'un même pays, soit entre les régions de 2 ou plus pays. L'implication des gouvernements locaux en appui aux Universités de leur environnement peut être essentielle pour favoriser les mobilités et le financement de celles-ci.
- **Création des réseaux avec des lignes d'intérêt communs** : la région partage des problématiques communes qui peuvent être abordées au niveau universitaire d'une manière plus stable à travers de la création des réseaux ou groupes de recherche transnationaux sur des questions clés comme le développement durable, l'environnement, le terrorisme, etc.

### 2.3. Des actions au niveau universitaire

Dès une perspective plus concrète, il y a des actions qui peuvent être menées par les responsables et les cadres des universités de la région :

- **Signature d'un manifeste** ouvert à la signature de tous les intégrants du réseau DIRE-MED présents et futurs qui exprime la volonté de ces Universités de maintenir les objectifs de ce projet au-delà de la fin de celui-ci. Ce manifeste peut être présenté comme une lettre d'intentions pour obtenir des financements.
- Augmentation des contacts interinstitutionnels grâce à la **célébration des réunions de « networking » périodiques au niveau régional** : la réalisation de ces réunions peut faire augmenter le nombre d'accords au niveau international et régional.
- **Création d'accords entre les décideurs des centres de recherche** des pays de la Méditerranée et partage des appels aux projets et candidatures dans la région.
- **Faire appel au secteur privé pour réaliser des collaborations** : associer le monde des entreprises pour appuyer cette coopération. En effet, les entreprises pourraient mettre en avant des thématiques de recherche et d'enseignement favorisant et incitant les universités et les unités de recherche à coopérer, notamment grâce aux partenariats publics-privés (PPP).
- **Proposition de création d'un sous-réseau des BRI**, adossé à UNIMED : ce sous-réseau serait plutôt orienté au partage des actions de mobilité à travers la création d'une plateforme web où le personnel des BRI pourrait introduire et consulter des

offres de mobilité dans la région. Elle pourrait aussi servir de plateforme d'échange de connaissances entre eux. Ce sous-réseau serait au départ constitué des partenaires de DIRE-MED pour ensuite être étendu aux universités membres d'UNIMED.



## III- Options de Financement



Des options de financement existantes pour mettre en œuvre l'ensemble des actions du Cadre d'Internationalisation :

### 3.1. Des moyens propres des Universités

- **Algérie** : programme de perfectionnement à l'étranger qui comprend le financement des visites scientifiques de courte durée dédié aux professeurs (Instruction n 05 du 1er décembre 2015 relative au perfectionnement à l'étranger). Ces derniers peuvent à l'occasion de ces visites définir des actions communes surtout en matière de publications scientifiques.
- **Maroc** : les Universités ont un budget annuel à l'appui de l'organisation de manifestations scientifiques ; ils ont aussi des fonds pour visiter les universités de la région pour développer des actions communes, mais le pourcentage assigné est assez bas.
- **Tunisie** : dans la limite des moyens financiers disponibles, et en respectant les règles générales du code tunisien de la comptabilité publique, les Universités tunisiennes ont une certaine indépendance économique. Par conséquent, il est possible d'organiser et de financer des conférences régionales ou bien des actions d'internalisation, ainsi que réserver des fonds pour couvrir les frais liés aux visites de certain nombre d'universités de la région et ce dans le but de développer des actions communes.

### 3.2. Programmes régionaux

- **Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) au Maghreb** ([www.auf.org/maghreb](http://www.auf.org/maghreb))

L'AUF est une association mondiale d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche francophones créée il y a plus de 50 ans. Elle est également l'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche et a pour mission de promouvoir une Francophonie universitaire solidaire engagée dans le développement culturel, économique et social des sociétés.

Les priorités de l'AUF au Maghreb se concentrent autour de trois enjeux : favoriser l'accès à l'emploi des jeunes diplômés ; améliorer la qualité de la gouvernance ; assurer la promotion de la recherche en langue française.

Tenant compte des caractéristiques de l'AUF au Maghreb, il serait intéressant de chercher des appels de propositions qui soient alignées avec les objectifs du projet DIRE-MED.

- **Le Partenariat Hubert Curien Maghreb (PHC Maghreb)**

(<https://www.phc-france-maghreb.org/phc-maghreb> )

Le partenariat inclut la Tunisie, le Maroc et l'Algérie, aussi que la France, en tant que créatrice du projet. Chaque année les quatre pays apportent un soutien aux projets du PHC Maghreb dans le cadre des mobilités des responsables de projets (séjour senior), des co-directeurs de thèse (séjour senior), des doctorants (séjour junior) et des post-doctorants (séjour junior).

- **Union Africaine (UA)**

L'UA a signé un protocole continental pour l'Afrique sur la mobilité des enseignants ([https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/33178-wd-submission\\_to\\_stc\\_oct\\_2017\\_fren.pdf](https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/33178-wd-submission_to_stc_oct_2017_fren.pdf) ). La Commission de l'Union africaine (CUA), en partenariat avec l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IICBA), travaille sur l'élaboration d'un protocole continental sur la mobilité des enseignants dans le continent. Ce travail va contribuer à promouvoir un meilleur et plus juste recrutement des enseignants migrants dans les systèmes éducatifs en Afrique. Le Protocole est élaboré dans le cadre de l'Agenda 2063 "L'Afrique que nous voulons" et de la Stratégie d'éducation continentale en Afrique (CESA 2016-2025) et fournira un cadre directeur pour faciliter l'intégration des systèmes éducatifs africains.

- **Programme de mobilité universitaire Intra-Afrique**

([https://eacea.ec.europa.eu/intra-africa/actions/programme-de-mobilite-universitaire-intra-afrique\\_fr](https://eacea.ec.europa.eu/intra-africa/actions/programme-de-mobilite-universitaire-intra-afrique_fr) )

il s'agit d'un programme de l'UE financé par la Commission Européenne. Le programme vise à promouvoir le développement durable et à contribuer à la réduction de la pauvreté en augmentant la disponibilité d'une main-d'œuvre professionnelle de haut niveau et qualifiée en Afrique. L'objectif du programme est d'améliorer les compétences et les qualifications des étudiants et du personnel au moyen d'une meilleure mobilité intra-africaine. Le renforcement de la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur (EES) en Afrique permettra d'accroître l'accès à une éducation de qualité et encouragera et habilitera les étudiants africains à entreprendre des études de troisième cycle sur le continent africain. Par ailleurs, la mobilité du personnel (enseignant et administratif) renforcera les capacités de coopération internationale des EES en Afrique.



- **Banque Africaine de Développement**

(<https://www.afdb.org/fr/>)

La BAD a un Fonds Africain de Développement et réalise aussi des emprunts pour des objectifs qui soient alignés avec les 5 points pour transformer l'Afrique : éclairer l'Afrique, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie des populations en Afrique. La mobilité des étudiants qui vise le réseau DIRE-MED peut être encadré dans le dernier objectif.

- **Ligue Arabe**

Cette institution peut être une source intéressante de financement, notamment la branche dédiée à l'éducation, la culture et la science (ALECSO) qui a son siège en Tunisie, étant donné que les objectifs du réseau DIRE-MED ont des similitudes avec les objectifs d'ALECSO ( <https://www.alecso.org/en/sectors/education.html> ).

### 3.3. Programmes européens

- **ERASMUS +**

([https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus\\_fr](https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus_fr)): ne pas se centrer seulement dans le KA2 Renforcement des Capacités, mais aussi dans des autres actions clés intéressants pour la durabilité de DIRE-MED comme « l'International Credit Mobility » laquelle donne la possibilité aux étudiants des pays partenaires (parmi lesquels se trouvent l'Algérie, le Maroc et la Tunisie) de réaliser une partie de leur parcours universitaire dans des Universités européennes.

- **Horizon 2020**

(<https://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/en/what-horizon-2020>)

C'est l'instrument de financement de la UE pour mettre en œuvre la politique d'innovation, assurant la compétitivité de l'Europe dans le cadre mondial. Cependant, ce programme donne la possibilité de créer des partenariats avec des autres pays du monde inclus les pays du Maghreb

- **ENI CBC MED**

(<http://www.enpicbcmed.eu/enicbcmed-2014-2020>)

Cherche le renforcement de la coopération transfrontalière dans la Méditerranée.





### 3.4. D'autres mesures de financement

- **Agences de coopération locale** (ex : Institut français...)
- **Conventions entre les Centres Nationaux de Recherche** de l'Algérie, le Maroc, la Tunisie en partenariat avec les Centres de la France, l'Espagne et l'Italie.
- **Des accords avec le secteur privé :**
  - Implication des Confédérations d'Entrepreneurs dans chaque pays du Maghreb et au niveau régional afin de signer des accords de mobilité ;
  - Implication des entreprises du nord de la Méditerranée avec des implications au Maghreb pour accueillir des étudiants du sud pour faire des stages dans leurs installations.
- **Sponsoring / mécénats** avec les entreprises privées, des fondations, etc.
  - Fondations bancaires (ex Fondation Sardaigne)
  - Fondations d'entreprises



## **IV- Mécanismes pour la Participation des Bénéficiaires et des Institutions**



L'encouragement des bénéficiaires afin qu'ils participent dans le cadre d'internationalisation proposé par le projet DIRE-MED est indispensable pour sa réussite, par conséquent, il faut prévoir des mécanismes pour favoriser la participation. Nous allons développer et classier ces mécanismes par les groupes cibles du Cadre :

#### 4.1. Étudiants

- Communiquer plus d'informations aux étudiants au niveau des mobilités, incluant une formation avant le départ et une autre lors de son arrivée au pays d'accueil afin d'éviter le choc culturel et les préparer aux éventuelles différences culturelles du pays d'accueil ;
- Accompagner les participants tout au long de la mobilité, attribuant à l'étudiant un tuteur dans son Université d'origine et un autre dans son Université d'accueil ;
- Renforcement des programmes de langues pour que les étudiants puissent mieux comprendre les cours / stages dont ils vont bénéficier à l'étranger ;
- Avancer au niveau de reconnaissance de titres / matières (cela dépendra du type de mobilité et pourra être convenu dans les conventions).
- Pérennisation de la page de Facebook prévue par le projet DIRE-MED avec les participants des mobilités afin de partager des expériences.

#### 4.2. Professeurs

- Comptabiliser les heures d'enseignement effectuées dans le cadre de la mobilité dans la charge horaire annuelle du participant ;
- Tenir compte des mobilités dans les avancements de carrières ;
- Donner des bénéfices aux professeurs / chercheurs qui veulent faire des mobilités pour approfondir dans leur domaine de recherche ;
- Donner des primes de rendement.

### 4.3. Bureau des relations internationales

- Maintien des mécanismes de diffusion et publicité des offres de mobilité des étudiants et personnel de l'Université, ainsi que des instruments d'internationalisation à domicile ;
- Simplification des procédures administratives afin de faciliter aux bénéficiaires la réalisation des actions du Cadre d'Internationalisation ;
- Amélioration des modes de communication et organisation entre les BRI qui mettent en œuvre les actions du Cadre ;
- Développement d'un site web avec la participation de toutes les Universités qui participent dans les actions du Cadre pour publier les appels et mettre en commun les résultats des mobilités et d'autres actions (sous-réseau de la mobilité)



# V- Evaluation (Quantitative et Qualitative)



Afin d'analyser le retentissement et la qualité du cadre d'internationalisation et d'avoir des outils pour l'améliorer constamment, il faut établir des critères d'évaluation (quantitatifs et qualitatifs).

### 5.1. Outils d'Evaluation

- Questionnaires
- Entretiens individuels
- Recueil des meilleures pratiques
- Focus groupes
- Appels aux idées

### 5.2. Critères d'Evaluation

- Réalisation des questionnaires à destination des bénéficiaires soit des mobilités soit des actions d'internationalisation à domicile afin de vérifier les questions suivantes :
  - Niveau de satisfaction concernant le rôle du BRI de l'Université d'origine ;
  - Degré de satisfaction concernant l'information et formation reçue avant partir ;
  - Niveau de satisfaction concernant le rôle du BRI de l'Université d'accueil ;
  - Degré de satisfaction avec l'information et formation reçues dans l'université d'accueil ;
  - La correspondance entre cours / stage / formation et le niveau d'attente du participant ;
  - Niveau de reconnaissance des matières / stage choisi dans l'institution d'accueil ;
  - Des suggestions et recommandations.
- Réalisation des questionnaires d'auto-évaluation par le personnel des BRI afin de leur demander son avis à propos de l'impact de son travail, avec la possibilité d'ajouter des suggestions pour améliorer, faire des rapports de progrès, des points forts et faibles, etc.
- Echange périodique des meilleures pratiques. n nexes

## ANNEXE I

### D.2.2 PLAN D'ACTION À L'USAGE DES DÉCIDEURS

**Dernière actualisation : Janvier 2020**

Deux ans après le début du projet et une fois réalisées plus de la moitié des activités prévues, le partenariat a procédé à l'actualisation de quelques contenus du Plan d'Action afin de le « faire vivre » et le transformer en un outil utile à l'ensemble du partenariat.

Par conséquent, lors de la réunion de partenaires de Catane du mois d'octobre de 2018 et des discussions et réunions ultérieures, et à la suite des recommandations de l'EACEA dans son rapport intérimaire, les partenaires ont décidé de participer en faisant un suivi des points suivants du plan d'action :

#### 1. Des actions concrètes du plan et calendrier pour favoriser la coopération transfrontalière

##### CREATION D'UNE CONVENTION-CADRE MEDITERRANEENNE DES EES

**Pérennisation de la mobilité Sud-Sud** : pour cela faire, c'est important la réalisation des accords spécifiques et, une fois définis, la possibilité de réaliser des accords cadre (notamment entre les Universités du Sud) avec un contenu concret qui puisse vraiment se mettre en œuvre.

##### IMPLICATION DES GOUVERNEMENTS/MINISTERES CONCERNES

Ex. : information sur les mobilités réalisées en Méditerranée / demande de soutien pour les mobilités / projets méditerranéens / quels marges d'action dans les programmes nationaux existants (ex. dans un programme de bourse national, est-il possible de « flécher des mobilités vers certaines destinations ? » « Est-il possible de reproduire dans d'autres pays les séminaires de préparation au départ fait par le MESRS algérien ?

- L'Algérie a informé son Ministère de l'Enseignement Supérieure sur le contenu de DIRE-MED ;
- **Programme Ibn Khaldoun** pour la mobilité étudiante Sud-Sud entre les trois pays maghrébins. Il s'agit d'un programme avec l'implication des 3 gouvernements.
- **L'UTM et l'UCAR vont s'adresser au Ministère de l'Éducation en Tunisie**, notamment à la DG de l'Éducation Supérieure pour présenter le projet et c'est qu'il fait, et demander des bourses pour réaliser des mobilités Euro-Méditerranéennes (ils vont se réunir entre eux avant le 15 décembre pour accorder des points en commun).
- **L'IAV et UAE** feront une démarche similaire.
- **L'UP1 a présenté et évoqué le projet DIRE-MED lors de réunions ou échanges avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** et les Instituts Français des trois pays du Maghreb.

#### CREATION DES RESEAUX ET SOUS-RÉSEAUX AVEC DES INTERETS COMMUNS

- **UNIMED** - Lancement officiel du sous-réseau lors de la réunion des partenaires de Tunis (avril 2020) : « Subnetwork on mobility and intercultural dialogue ». Il y a déjà 25 Universités inscrites !
- **UNIMED** – Manifeste pour la promotion de la mobilité euro-méditerranéenne.
- **DIRE-MED** – **Création d'un réseau d'étudiants qui ont participé au 1<sup>er</sup> évènement de Tanger (WP5)** grâce, d'abord, aux activités virtuelles réalisées entre eux. Grâce à ce réseau il a été plus facile d'avoir des candidats pour l'organisation du 2<sup>ème</sup> évènement.
- **Réalisation d'un inventaire des réseaux thématiques existants chez tous les partenaires** – l'objectif sera de créer des liens entre des réseaux similaires ou permettre aux partenaires intéressés de s'intégrer dans des autres réseaux.



## PROMOTION DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DE CREDITS (MIC) AVEC DES ETABLISSEMENTS DU SUD DE LA MÉDITERRANÉE

- **UP1** - Depuis 2015, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dans le cadre de sa stratégie de développement de la coopération avec ses partenaires au Maghreb, fait le choix de répondre aux appels du programme Erasmus + Mobilité internationale de crédits afin d'obtenir des financements pour des mobilités d'études, d'enseignement et de formation. Plus de 30 mobilités, entrantes et sortantes, ont été financées avec la Tunisie et le Maroc dans divers domaines tels que le tourisme, l'histoire, le droit, etc. Aucun financement n'a pour l'instant été obtenu pour l'Algérie.
- **Promotion de la mobilité MIC au sein des EES du Maghreb** – recherche active de partenaires européens (seuls porteurs des projets KA107-MIC) afin de participer et bénéficier de ces bourses de mobilité.

## CELEBRATION DES REUNIONS DE « NETWORKING »

Ex. invitation d'un partenaire DIRE-MED lors d'une journée porte ouverte.

- Lors des réunions / événements des EES partenaires, on pourrait inviter un des partenaires pour venir à la réunion par des moyens virtuels (Skype, Zoom, etc.).

## VALORISATION DE LA MOBILITE QUI AMENE A LA REALISATION DES PROJETS

- Après une des mobilités Sud-Sud DIRE-MED, IAV et UTM ont entrepris un projet de recherche et un autre projet de collaboration sur le domaine foncier ;
- L'IAV et l'Université d'Alger 1 ont entrepris une convention (à l'attente de réponse du Ministère algérien) ;
- UAE et l'Université d'Alger 1 sont en négociations pour la signature d'une convention ;
- L'UAE, Sétif 1 et l'UCAT ont mis en œuvre un accord pour l'entrepreneuriat en économie sociale pour les jeunes diplômés ;
- L'UAE et l'UCAT ont créé des accords pour la réalisation des recherches autour la préservation de réserves naturelles.

- Alger 1 et Paris 1 sont en cours de signature d'un accord de partenariat prévoyant notamment des échanges étudiants au niveau doctorat.

### COLLABORATIONS AVEC LE SECTEUR PRIVE

Ex. valorisation de la mobilité de stage en entreprise en lien avec les centres de carrière

- Après d'un stage d'une étudiante de l'UAE dans une entreprise dans le cadre de l'UCAT, l'on peut proposer des opportunités de stages aux étudiants et, même s'il n'y a pas de financement, les Universités peuvent offrir leur accompagnement pour la recherche de logement, pour s'installer, etc.

### MISE EN RESEAU DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES POUR DES EVENEMENTS CULTURELS

- Mise en lien des associations à travers le partage des fiches d'information ;
- Mettre en contact les étudiants appartenant aux associations qui vont assister à l'évènement de Tunis afin qu'ils créent des réseaux d'étudiants au niveau méditerranéen pendant cette rencontre.

### DIALOGUE INSTITUTIONNEL AU NIVEAU REGIONAL

- **PACA :**
  - Evènement à la Région sur les doctorants et la mobilité internationale des étudiants : janvier 2020.
  - COREMOB (comité régional de la mobilité internationale des jeunes) : la date n'est pas fixée mais le prochain devrait avoir lieu au printemps 2020 (mars ou avril).
  - Une réunion avec les 4 Vice-Présidents aux relations internationales et Directeurs des Universités devrait être organisée sur les enjeux de la coopération et de la mobilité euro-méditerranéenne en matière d'enseignement supérieur en fin de 1<sup>er</sup> semestre 2020 ; il s'agira notamment de présenter/d'échanger les livrables de tous les projets Erasmus+ capacity building auxquels les universités régionales ont participé.

- **Tous les partenaires** : présentation des recommandations régionales DIRE-MED en avril 2020.
- **UNIMED WEEK** - Présentation de DIRE-MED et ses résultats lors de cet évènement.

### RENFORCEMENT DES LIENS/ECHANGES CULTURELS AVEC LA SOCIETE CIVILE

Ex. avec les réseaux Anna Lindh, UNESCO...

- **INCOMA** - Promotion des activités réalisées dans le cadre du projet DIRE-MED dans le réseau Anna Lindh à travers son Bulletin : février 2017, octobre 2017, mars 2018, et nous continuerons jusqu'à la fin du projet.
- **Région PACA** – création d'une nouvelle instance de dialogue entre les jeunes (du 16 au 30 ans) appelée « Parlement Euro-méditerranéen de la Jeunesse » dont l'objectif est la création des actions communes et discuter autour des problèmes communs. La Région PACA peut intégrer la promotion du projet DIRE-MED parmi les objectifs.
- **UAE** - Participation de DIRE-Med au Festival de Théâtre de Tanger.

### DEVELOPPEMENT/ RENFORCEMENT DE LA MOBILITE INTRA-AFRIQUE

- La formation des BRI dans le cadre DIRE-MED a servi à que les partenaires de la rive Sud de la Méditerranée aient leurs capacités renforcées à tel mesure qu'ils peuvent être des porteurs des projets. Un exemple est la réussite de UTM qui est le porteur du projet Intra-Afrique AFRI-DI.
- **Bourse CIFRE** pour que les doctorants puissent travailler et réaliser une partie de sa recherche dans une entreprise française.

## 2. Options de Financement

Une table pour le suivi des options de financement et des appels aux projets des entités intéressantes pour la pérennisation des résultats et propositions du projet DIRE-MED a été créé.

Cette table contient une répartition entre les options de financement proposées et le partenaire qui a été et qui sera responsable du suivi des appels dans le cadre de chaque institution :

OPTION DE FINANCEMENT	PARTENAIRE RESPONSABLE
<b>AUF au Maghreb</b>	Université Tunis El Manar
<b>PHC Maghreb</b>	Université Paris I Panthéon-Sorbonne
<b>Programme Intra-Afrique</b>	Université Paris I Panthéon-Sorbonne
<b>ISESCO</b>	UNIMED
<b>ERASMUS +</b>	Université Sétif 2
<b>Horizon 2020</b>	UNIMED
<b>Initiative PRIMA</b>	IAV Hassan II
<b>ENI CBC MED</b>	UNIMED
<b>Programmes nationaux marocains ayant participation étrangère</b>	Université Abdelmalek Essaâdi

